

Le petit Fri

N°7 - mars 2010

La « pensée » du mois

Par l'univers-planète / univers à toute bride / Par l'univers-bourdon / dans chaque cellule du corps / Par les mots qui s'engendrent / Par cette parole étranglée / Par l'avant-scène du présent / Par vents d'éternité / Par cette naissance qui nous décerne / le monde / Par cette mort qui l'escamote / Par cette vie / Plus bruisante que tout l'imaginé / TOI / Qui que tu sois ! / Je te suis bien plus proche qu'étranger.

Printemps de la poésie

Andrée Chedid / Poèmes pour un texte
(1970-1991), Flammarion, 1991

EDITO

Mauvaise nouvelle pour les associations... Une de plus, devrait-on dire. Une circulaire publiée par le gouvernement le 18 janvier place l'action associative sur le même plan que celle d'une entreprise à but lucratif. Cette logique répond aux injonctions de l'Union européenne, qui veut supprimer les distorsions de concurrence entre les acteurs économiques. Et comme l'UE considère les associations comme des prestataires de services comme les autres, la marge de manœuvre n'est pas grande... La circulaire indique donc qu'au delà de 200.000 euros reçu par une association sur une période de 3 ans, toute aide devra correspondre à une compensation d'obligations de service public. L'affaire est grave. Elle fait en effet peser sur le secteur associatif un risque important d'instrumentalisation de son action. Or curieusement, la principale instance représentative des associations, la CPCA, n'a pas bronché, parlant même d'essai à transformer... Pourtant, une réaction normale aurait dû être de sonner le tocsin et de mobiliser les associations. Mais non. Bien sûr, il ne faut pas se cacher derrière son petit doigt. Nous ne pouvons que revendiquer le poids économique et social de nos actions. Mais l'essentiel de notre combat ne devrait-il pas tourner autour de l'apport non monétaire du monde associatif, qui est la vraie plus-value de notre action ? Comment ne pas constater qu'une partie des acteurs associatifs semble avoir définitivement accepté le monde tel qu'il est ? La doctrine libérale se glisse partout, éteignant une à une les petites lumières de révolte face à un ordre économique qui veut tout soumettre au règne de l'argent. Dans ces conditions, comment le secteur associatif pourra-t-il prétendre, demain, mener une action de transformation sociale ?

Jean-Marie Beurton

SOMMAIRE

La vie de la FNFR

- Soutenir la presse associative et indépendante
- Publication : les foyers ruraux et le conte
- Appel à témoignage : services itinérants
- Compagnons de l'éducation populaire
- Le festival des fenêtres de l'avent en vidéo
- Passeport Formation 2010
- Faire Université au XXI^e siècle

Dans le mouvement ... (et ailleurs)

- Paroles Partagées
- Que pensent les jeunes de l'offre culturelle ?
- Tradilluna -26 au 26 mars
- Solidarité Haïti, ça mobilise !
- Vers un label d'accueil éco-citoyen ?
- Théâtre et danse en PACA
- Chambrey, la base de loisirs des foyers ruraux
- Les lectures de voisinage
- La Côte d'Or investit Internet
- Quelles alternatives au modèle dominant ?
- Tinta'mars, c'est reparti

Actu...

- 2000 communes desservies par le cinéma itinérant
- Comprendre la réforme territoriale
- Les maires ruraux réaffirment leur soutien à l'animation rurale

Boite à outils

- Deux appels à projet de la fondation de France
- Les musiques amplifiées en milieu rural
- Habiter autrement le monde rural
- CAE et associations culturelles



La vie de la FNFR

• Soutenir la presse associative et indépendante

La FNFR relaie l'appel à soutien de la revue *Transrural Initiatives* - journal associatif indépendant et engagé pour une ruralité vivante et solidaire - qui se bat pour que sa voix singulière reste audible dans le « grand concert médiatique ». Pour passer l'année 2011, *Transrural* a besoin de trouver 1000 abonnés supplémentaires. Lors du Congrès de Vogué, la FNFR a réaffirmé l'importance d'accéder à une information de qualité sur les enjeux de la ruralité, et plus généralement sur ceux du monde contemporain. Pour faire vivre nos associations et notre mouvement, pour continuer à être des acteurs de la transformation sociale, nous avons constamment besoin de réfléchir, de prendre du recul sur l'urgence, de nous appuyer sur la multitude d'expériences menées par le monde associatif. Une revue comme celle-ci nous y aide. <http://www.transrural-initiatives.org/>

• Publication : les foyers ruraux et le conte

La FNFR vient de publier une brochure intitulée, *les foyers ruraux et le conte, Parole d'aujourd'hui*. L'importance, la diversité et la qualité des « actions contes » au sein du mouvement est parfois méconnue. Chaque année, ce sont 300 spectacles professionnels programmés, 50 spectacles créés par des conteurs amateurs, 30 000 spectateurs et 300 communes rurales touchés. Ce sont aussi 300 conteurs amateurs adultes et jeunes qui se forment à travers stages et ateliers. Ce modeste document a pour principale ambition de mettre en valeur la diversité de ces actions. En ces temps de restrictions budgétaires, nous voulons affirmer la place des associations au quotidien, pour créer du sens, du lien, de l'attractivité et du rêve... Donc de la richesse, même si elle est immatérielle et jamais cotée en bourse ! http://www.fnfr.org/images/imagesFCK/file/culture/conte/version_definitive.pdf

• Appel à témoignage : services itinérants

La mobilité des ruraux s'impose aujourd'hui comme un élément central des politiques de développement des territoires ruraux. L'essentiel des réponses institutionnelles portent sur le développement des mobilités en direction d'un service qui s'éloigne des villages. Cette logique a des conséquences non négligeables en termes de coûts, de répartition géographique des services, d'aménagement régional... A

rebours de cette réalité, nous constatons le déploiement de formes itinérantes de services ou de mise en réseau des acteurs (AMAP, coopératives de voisinage, centres culturels éclatés, groupements d'employeurs...). Afin de mieux connaître les pratiques en la matière, la FNFR lance une étude sur ce phénomène. Nous lançons un appel aux acteurs ruraux pouvant témoigner d'expériences innovantes dans ce domaine : contact : jean-damien.terreaux@mouvement-rural.org.

• Compagnons de l'éducation populaire

En 60 ans de pratiques d'éducation populaire et de « mise en culture » du monde rural, le mouvement des Foyers Ruraux a su tisser des partenariats riches avec ce que l'on prend plaisir à nommer nos « compagnons de l'éducation populaire » : ils sont conteurs, philosophes, musiciens, écrivains, pédagogues... et ils accompagnent dans la durée l'action des associations. Ils nous aident à mettre des mots sur nos pratiques, partagent leur regard singulier sur le monde, inventent avec nous le monde de demain. Dans cette nouvelle collection vidéo, la FNFR veut montrer toute la richesse de ces compagnonnages engagés, mais aussi mettre en valeur l'extrême diversité et qualité des initiatives portées par les associations en milieu rural. Premier jalon de cette collection : « le conte entre en résidence », une plongée avec la FDFR de Lozère, la conteuse Michèle Bouhet et le musicien Jean-Louis Compagnon. www.fnfr.org

• Le festival des fenêtres de l'avent en vidéo

Chaque année, à Uffholtz (Haut Rhin), du 1er au 24 décembre, une fenêtre s'ouvre chaque soir quelque part au cœur du village. Dans la lumière, le spectacle peut alors commencer. Plus de 30 spectacles différents, tous gratuits, transforment les balcons, fenêtres et maisons d'un village de 1500 habitants en autant de scènes à ciel ouvert. La FNFR a coproduit avec le foyer d'Uffholtz un petit film de présentation de cette action atypique. http://www.fnfr.org/festival_des_fenetre_de_l_aven_t_8-action_100.php

• Passeport Formation 2010

« Passeport Formation » se veut l'école « hors les murs » du mouvement des foyers ruraux : Ce cycle de formation s'adresse aux responsables associatifs, bénévoles ou salariés. Elle s'adresse aux salariés et bénévoles du milieu associatif agissant en milieu rural.



Le programme 2010 est désormais disponible. Voici les prochaines formations : « l'emploi associatif à réinventer », 27 & 28 mai à Paris ; « Paroles Partagées » le 11 & 12 juin à Autun (71) ; « la participation, si on faisait autrement, 24 au 26 septembre à Bois le Roi (77)

Programme intégral et conditions d'inscription sur www.fnfr.org

• Faire Université au XXI^e siècle

Le philosophe Bernard Ginisti, qui accompagne la FNFR, l'Université Rurale du Clunisois et l'ONG Ofad Naforé dans le processus de création de l'Université rurale de Bagadadji (Sénégal) nous invite - dans un texte intitulé « faire université au XXI^e siècle » - à reconsidérer le rapport entre formation et action, à développer une éducation prospective et à re-situer les savoirs dans un rapport vivant au sein de chaque culture. www.fnfr.org

Dans le mouvement ... (et ailleurs)

• Paroles Partagées

La FDFR de Saône et Loire, en partenariat avec les MJC et la Fédération des centres sociaux propose trois sessions de formations aux actions de paroles partagées. Des formations identiques se dérouleront également dans trois autres régions françaises (Aquitaine et Rhône Alpes). Il s'agit de re-Politiser (au sens noble) les actions menées par les associations d'éducation populaire autour de la parole construite de manière collective. Ce projet fait une large place aux projets culturels et artistiques, l'approche sensible constituant un levier important de la formation du citoyen. De ce point de vue, il renoue avec les fondements mêmes du projet de l'éducation populaire qui vise à donner à chacun les moyens de comprendre et d'agir dans la société pour la rendre plus humaine. <http://www.paroles-partagées.org/>

• Que pensent les jeunes de l'offre culturelle ?

La FDFR de Charente Maritime coordonne actuellement sur le territoire des Vals de Saintonge une action visant à favoriser l'expression et la participation des jeunes sur un diagnostic culturel de leur territoire. Afin d'alimenter le diagnostic culturel, les différents acteurs professionnels du territoire ont voulu créer les conditions favorables à l'expression des jeunes, à travers un outil simple : le « dîner quizz ». Le concept est d'inviter des jeunes au restaurant, qui participeront au quizz pendant le repas. Dans l'élaboration des questionnaires, 3 publics avaient été ciblés : les années collège (4^{ème}, 3^{ème}), les années lycée et les jeunes adultes (19 -25 ans). La base des questions étant : « les propositions d'offres, de pratiques et de diffusions culturelles en Vals de Saintonge, sont elles adaptées aux jeunes? » Plus d'info : http://www.fnfr.org/culture_or_not_culture_42-action_103.php

• Tradilluna -26 au 26 mars

La FDFR 66, en partenariat avec le Centre International de Musique Populaire (CIMP) et le foyer rural de Tresserre, organise les 26, 27 et 28 mars 2010 la Tradilluna. Lune rousse, lune bleue... coup de lune au pays des sorcières, où l'on danse avec les oreilles, où l'on écoute avec les yeux, où l'on savoure avec les pieds. Au programme, concert accordéon diatonique et vielle à roue, bal, stages de pratiques artistiques pour les amateurs (vielle à roue, violon, accordéon diatonique, flaviol-tambori, tenora, initiation à la danse traditionnelle), mais aussi passe-ville, apéritifs-concerts, bœufs musicaux à toute heure à la Cave aux Contes, petite et grande restauration grâce à la complicité de l'équipe du Foyer rural de Tresserre. <http://fdfr66.com/tradilluna-37-114.php>

• Solidarité Haïti, ça mobilise !

De nombreuses actions de soutien aux sinistrés d'Haïti ont actuellement lieu un peu partout en France. Parmi elles, la FDFR de Lozère, la Ligue de l'enseignement et l'association Nuits Solaires, organise avec la ville de Mende une soirée de solidarité avec Haïti. Des artistes Haïtiens (la conteuse Mimi Barthélémy et le groupe Carlton Rara) se produiront à Mende le samedi 13 mars. La recette de la soirée servira la reconstruction du Centre Culturel Alcibiade Pommayrac de Jacmel, qui scolarise 750 élèves. <http://www.alcibiadepommeyrac.org>

La Fédération Martiniquaise des foyers ruraux mobilise le 7 mars à l'occasion de sa 7^e édition des Duos au soleil. Duos au soleil est une course pédestre qui se court en couple, et dont l'un des objectifs est de lutter contre les violences faites aux femmes. Cette année, les participants feront en même temps un geste solidaire, leur engagement financier permettant



d'apporter une aide pour les sinistrés de Haïti.
<http://fmfr.org/>

• Vers un label d'accueil éco-citoyen ?

Œuvrer pour le développement d'une offre éducative éco-citoyenne de qualité, pour les enfants et les jeunes est au cœur des préoccupations de nombreux acteurs de la jeunesse et des collectivités locales rurales. C'est pour répondre à ce besoin qu'une réflexion est menée sur les départements alpins à l'initiative de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Alpes de Haute-Provence dans le but de créer et de labelliser des accueils de loisirs écocitoyens. La FDFR vient de publier un guide pour aider les élus, les collectivités ou les associations qui souhaitent intégrer cette dimension.
http://www.fnfr.org/vers_un_label_accueil_de_jeune_sse_eco-citoyen_9-action_104.php

• Théâtre et danse en PACA

De février à avril 2010, la FDFR Vaucluse organise un cycle ambitieux de formation à la pratique théâtrale. Au programme : théâtre corporel et burlesque, écriture et mise en scène et danse d'improvisation. Puis, en partenariat avec la FDFR Bouches du Rhône, ce sera la neuvième rencontre interdépartementale Danse. Tous les danseurs du mouvement se retrouveront à Cheval Blanc (84) pour présenter leurs créations.
<http://www.foyers-ruraux-lorraine.org/>

• Chambrey, la base de loisirs des foyers ruraux

La FDFR de Moselle anime depuis des années la base de plein air de Chambrey, dans le pays du Saulnois à 5 km de Château-Salins. Elle cherche aujourd'hui à conforter et développer les activités de cette base d'animation rurale : élargissement des périodes d'utilisation, ouverture à des publics extra-scolaire, etc. La volonté de la FDFR est d'inscrire ce projet dans une dynamique intercommunale en intégrant les villages du secteur par l'intermédiaire des écoles et des associations. Il s'agit aussi de proposer aux associations locales un lieu de détente, où les enfants comme les adultes peuvent découvrir des activités de plein air. Des personnels diplômés assurent l'encadrement des activités.
<http://www.foyers-ruraux-lorraine.org/>

• Les lectures de voisinage

Chaque mois, l'ADEC 56 organise en pays de Vannes et en Pays Lorientais des lectures de pièces de théâtre « entre voisins ». L'occasion pour les amateurs de théâtre de découvrir un répertoire, de lire à voix haute avec d'autres, d'échanger autour d'une passion dans la convivialité et pourquoi pas de choisir les prochaines pièces à créer pour leurs troupes amateurs.
www.adec56.org

• La Côte d'Or investit Internet

La fédération départementale de Côte d'Or s'équipe d'un site Internet tout neuf. Où l'on découvre par exemple, parmi une foule d'information, l'action originale du foyer rural de Velars sur Ouche. La soirée concert « les copains d'abord » s'appuie sur un concept original : l'invité principal de la soirée dispose d'une « carte blanche » pour la programmation de la première partie. Les copains invités ont intérêt à assurer car l'année suivante, ce sont eux qui joueront en *Guest Star* et qui pourront inviter des copains pour la première. Ensuite, ce seront les copains des copains, puis les copains des copains des copains.
www.fdf21.org

• Quelles alternatives au modèle dominant ?

Le foyer rural de Capestang, dans l'Hérault, organise les 19 et 20 mars deux jours de « paroles partagées » pour se demander « c'est par où demain » ? Pour faire le point sur les alternatives sociétales, économiques, agricoles au modèle dominant... Au programme : des débats (apprendre autrement, se loger autrement, entreprendre autrement) ; du cinéma (« Small is beautiful » d'Agnès Fouilleux) ; des ateliers de découvertes, du théâtre, et de nombreux stands. Plus d'info : www.frcapestang.org/autrement.htm

• Tinta'mars, c'est reparti

Tinta'mars 2010, c'est parti pour la 19^e édition de ce festival de spectacle vivant, co-organisé par la Ligue de l'enseignement, les foyers ruraux de Haute-Marne et le centre culturel de Langres. Un mois pour favoriser la découverte du spectacle vivant à un public large et contribuer au développement culturel d'un territoire très rural. Avec au programme de la poésie vivante, (avec les fameux « *Grandiloquent moustache poésie club* »), du théâtre, de la comédie clownesque (Warren Zavata), de la musique (brocante sonore), du théâtre, des ateliers d'écriture, une scène ouverte.



Actu...

• 2000 communes desservies par le cinéma itinérant

Le Centre national du Cinéma vient de publier un état des lieux sur le cinéma itinérant en France. On y apprend qu'en 2008, 131 circuits desservent 2 351 points de projection différents dans 2 000 communes, dont 95,5 % sont situées en milieu rural. 31 % des circuits sont classés « art et essais ». Les circuits itinérants ont programmé 949 films différents, soit une augmentation de 59 % sur dix ans. Les 36 000 séances programmées accueillent 1,54 millions de spectateurs payants, pour une recette de 6 millions d'euros.

<http://www.cnc.fr/Site/Template/T1.aspx?SELECTID=3726&ID=2661&t=1>

• Comprendre la réforme territoriale

L'Adels (association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale) vous propose de suivre "en léger différé" les débats parlementaires sur la réforme territoriale. Elle met en ligne sur son blog des notes d'analyse de la réforme et des débats parlementaires. Ces notes sont le fruit d'un travail commun avec l'Unadel (Union nationale des acteurs et structures du développement local), travail dirigé et rédigé par Georges Gontcharoff. La

seconde contribution est désormais disponible. Il s'agit de l'analyse des débats au Sénat sur le projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux en mars 2014. Suivront prochainement des analyses de la place des Pays dans la réforme, puis de l'intercommunalité, le rôle des conseillers territoriaux... <http://democriatielocale.wordpress.com>

• Les maires ruraux réaffirment leur soutien à l'animation rurale

Au lendemain du discours du Chef de l'Etat sur l'avenir des territoires ruraux, l'Association des Maires Ruraux de France a publié un communiqué de presse dans lequel, au-delà d'une satisfaction sur certaines grandes orientations, elle regrette certains oublis ou la timidité voire le flou de certaines propositions. Elle y réaffirme notamment son soutien à l'animation rurale assurée par les associations à vocation sociale et d'éducation populaire, compte tenu du rôle essentiel que ces associations assurent dans les territoires. www.amrf.asso.fr

Boite à outils

• Deux appels à projet de la fondation de France

Le premier appel à projets (« ouverture des enfants au monde par l'art et la pratique artistique ») a pour objectif de soutenir des actions permettant **la rencontre d'artistes et d'enfants autour d'un projet de création**. Il peut s'agir aussi bien d'arts vivants, d'arts plastiques ou de toute autre activité artistique. Ces projets permettront l'articulation entre une dimension individuelle favorisant la créativité de chaque enfant, l'apprentissage de l'autonomie et une dimension collective. La date limite de dépôt de dossier : 15 avril 2010. <http://www.fondationdefrance.org/Nos-Aides/Vous-etes-un-organisme/Solidarite-avec-les-personnes-vulnerables/En-France/Enfance>

Le second appel à projet (« Protégeons ensemble notre environnement ») veut contribuer à prévenir ou résoudre les conflits environnementaux, aider le dialogue entre groupes locaux et encourager la ges-

tion concertée des espaces sensibles. <http://www.fondationdefrance.org/Nos-Aides/Vous-etes-un-organisme/Environnement/Environnement-et-citoyennete/Environnement-et-citoyennete>

• Les musiques amplifiées en milieu rural

La Fédurock a mené depuis 2007 une étude sur les lieux de proximité de musiques amplifiées. Tout en soulignant la grande diversité des territoires ruraux, l'étude constate un rapprochement dans les attentes des populations rurales et urbaines, mais aussi une évolution dans les pratiques des lieux de musiques actuelles. Centrés à l'origine sur la diffusion, ils accueillent désormais d'autres activités : accompagnement, répétition, action culturelle, résidences... Ces lieux se caractérisent également par une reconnaissance partagée de leur utilité sociale, tandis que la dimension associative de la plupart d'entre eux facilite l'implication de la population. Enfin, ils s'inscri-



vent généralement dans des démarches partenariales de développement territorial et culturel, portées par les acteurs locaux. http://www.la-fedu-rok.org/documents/ETUDE_FEDUROK_MILIEU_RURAL.pdf

• Habiter autrement le monde rural

Depuis plusieurs années, des associations préoccupées par l'habitat précaire, le mitage de l'espace rural et la participation citoyenne dans les choix d'aménagement des territoires, ont abordé la question du bâti, du logement. *Les Cahiers de RELIER* font le point sur le chemin parcouru, valorisent les expériences et lancent de nouveaux chantiers à investir collectivement. Pensé pour inciter au débat citoyen, démocratiser les savoirs et faire se confronter des analyses et des pratiques, ce document explore la problématique de l'habitat en milieu rural sous toutes ses formes : sens de l'habitat, habitat et écologie, rôle des élus, démarches collectives, habitat et création d'activité, etc. De nombreuses fiches recensent des expériences innovantes en la matière... <http://relier.nexenservices.com/spip.php?article124>

• CAE et associations culturelles

En 2009, des associations culturelles employant un CAE se sont vu signifier par des inspecteurs URSSAF qu'elle ne pouvait bénéficier d'une exonération de cotisations sociales à ce titre. Nous rappelons ici que la mise en œuvre d'un CAE est conditionnée par la conclusion d'une convention entre l'employeur et l'Agence Locale de Pôle Emploi. Ainsi, dès lors qu'un employeur a conclu une telle convention, c'est à bon droit que le contrat d'accompagnement dans l'emploi peut être signé et que l'exonération afférente peut être appliquée. L'URSSAF n'étant pas compétente pour se prononcer sur l'éligibilité de la mesure, elle n'est pas fondée à remettre en cause l'exonération appliquée dans le cadre d'une convention régulièrement conclue. En effet, elle ne contrôle que les modalités d'application de l'exonération. En cas de doute, elle ne peut qu'effectuer un signalement auprès de Pôle emploi.

